



Contestation caf comment faire

Par **Elya124**, le **18/07/2019** à **01:25**

Bonjour,

La caf du loiret me réclame un trop perçu de 7000 euros car pendant ma grossesse je n'ai pas déclaré être en couple avec mon ex conjoint avec qui ça n'allez plus du tout. Je ne vivais plus chez lui et j'étais chez ma meilleur amie qui m'a héberger jusqu'à mon accouchement, fesant des démarche en parallèle avec l'assistances sociale de poissy je n'ai pas signaler le changement sur le site caf. Comment faire pour contester leur décision ? Et comment justifier surtout ? Je suis bloquée, aidez moi svp. Je suis seule avec un enfant et cava être compliquer d'assumer.

Par **Elya124**, le **18/07/2019** à **01:28**

Mon conjoint habitez dans le Loiret et ma meilleur amie à poissy, vu que j'étais suivi à l'hôpital du Loiret je fesais mes démarche avec l'assistante social du Loiret qui m'a d'ailleurs positionner sur plusieurs logement, j'ai des preuve, des rendez vous.. Car elle était au courant de ma situation et m'aidez à avoir mon propre logement social afin d'être loin de mon ex conjoint.